

## REVUE RJC ANNUELLE INTERNE DE LA SOCIETE COOKSON-CLAL

Dans le cadre de notre certification RJC, nous tenons chaque année une revue interne de notre système de gestion, dont nous communiquons ci-dessous un extrait :

- Notre **Politique RSE-RJC** est disponible sur notre site internet : <http://www.cookson-clal.com> et est régulièrement transmise à nos parties prenantes lors des ouvertures de comptes, des campagnes de mises à jour des informations dont dispose Cookson-CLAL sur ses parties prenantes et sur demande.
- Une **référente RJC** est en place au sein de notre Société.
- Une **politique KYC** (Connaissance de nos interlocuteurs) est en place au sein de Cookson-CLAL. Elle correspond à notre méthode de collecte et analyse des informations administratives et opérationnelles que nous demandons à nos parties prenantes. Nous la passons en revue chaque année afin d'assurer qu'elle soit la plus pertinente possible et corresponde aux évolutions de notre environnement.  
En 2023, nous avons renforcé notre outil de veille sur les sites de surveillance gouvernementale pour améliorer notre efficacité d'investigation et garantir des relations commerciales non liées à des individus ou sociétés impliqués dans des activités de blanchiment d'argent et de fraude ou participant à des organisations illicites et/ou finançant des conflits.
- Nous réalisons chaque année une **Due Diligence\*** auprès de nos Parties Prenantes, fondée sur les risques concernant la chaîne d'approvisionnement en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque.  
Pour cela, nous questionnons nos fournisseurs et clients apporteurs de métaux, afin d'obtenir l'assurance la plus raisonnable, en fonction de leur typologie, qu'ils ne nous approvisionnent pas en matériaux issus de sources liées à des conflits.  
Notre plan de gestion du devoir de diligence, renforcé en 2023, prévoit un logigramme permettant de réagir aux risques identifiés. Ainsi, un processus de remédiation a été mis en place pour traiter, avec les parties prenantes concernées, les résultats d'une Due Diligence non conforme aux attentes.
- Notre exercice de due diligence de l'année 2023 a fait ressortir les points suivants :
  - Nous avons particulièrement été vigilants avec nos fournisseurs de diamants, suite aux sanctions internationales concernant la Russie.
  - Nous n'avons pas identifié de « red flag » avéré concernant nos approvisionnements de métaux précieux.
  - Nous avons identifié quelques « red flags » concernant des approvisionnements de pierres précieuses. Le processus de remédiation évoqué ci-dessus a ainsi été activé. Les investigations ont conclu l'arrêt de la collaboration avec un fournisseur et la mise en surveillance régulière des autres fournisseurs concernés qui ont fait preuve de transparence dans les échanges.
- Nous exerçons également une due diligence relative aux **Droits Humains** envers les Parties Prenantes avec lesquelles nous sommes engagés. En 2023, aucune alerte n'a été identifiée.
- Un système de **traitement de recueil et traitement des signalements** est disponible au sein de Cookson-CLAL, pour permettre aux parties prenantes de déclarer, de façon anonyme et sans crainte de représailles, des signalements concernant d'éventuels mauvais traitements au travail, des atteintes aux Droits Humains, ainsi que des faits de corruption, ou relatifs à la chaîne d'approvisionnement du secteur de la bijouterie-joaillerie. Pour ce faire, nous avons mis en place un formulaire en ligne, accessible à tous, via notre site internet et tenons à la disposition de chacun notre mécanisme de recueil et traitements des signalements, sur demande à l'adresse suivante : [rh@cookson-clal.com](mailto:rh@cookson-clal.com).
- Cookson-CLAL a rejoint le RJC en août 2013. Le prochain renouvellement de la certification se fera fin mai 2024.
- **Les méthodes de KYC et Due de diligence sont revus chaque année**, et une communication est réalisée, afin d'informer les parties prenantes sur les points significatifs que la revue interne aurait pu mettre en évidence.

(\*) *Due diligence selon le cadre en cinq étapes de l'OCDE.*

